

INFORMATIONS SUR LA TAXATION

Modalités de paiement :

Vous pouvez acquitter votre compte de taxes en quatre versements aux dates indiquées sur les coupons détachables qui sont au bas de votre compte.

Les paiements peuvent être faits auprès de votre institution financière, au guichet automatique, à l'Hôtel de ville, par la poste ou par débits préautorisés (formulaire DPA ci-joint).

Prêteur hypothécaire :

Si vos taxes sont acquittées par une institution financière, il vous appartient de transmettre une copie de votre compte à votre prêteur hypothécaire.

Changement d'adresse :

Il est très important que vous nous avisiez lorsque vous changez d'adresse.

Vous pouvez nous acheminer vos nouvelles coordonnées par téléphone au 450 883-2241, par courriel à info@ste-marcelline.com ou par la poste. Si votre adresse n'est pas à jour, des frais d'intérêt pourraient s'accumuler en raison de la réception tardive de votre compte.

RÔLE D'ÉVALUATION

Le rôle d'évaluation est disponible sur le site web de la municipalité : www.ste-marcelline.com/role-devaluation/

PROJETS 2022

- Réfection des rues suivantes :
 - 1^{re} rue du lac-Faisan Bleu
 - 18^e rue lac des Français
- Réaménagement des terrains sportifs
- Correctifs au barrage de l'Étang
- Relocalisation des infrastructures de l'Écocentre
- Poursuite du projet d'égouts dans le périmètre urbain



BUDGET & TAXATION 2022

MUNICIPALITÉ SAINTE-MARCELLINE

500, rue Principale
Sainte-Marcelline-de-Kildare
(Québec) J0K 2Y0

Téléphone : 450 883-2241
Télécopie : 450 883-2242

info@ste-marcelline.com
www.ste-marcelline.com



MOT DE LA MAIRESSE

Chères citoyennes, chers citoyens,

Malgré la période trouble que nous traversons présentement, votre Conseil municipal a œuvré afin que le budget 2022 soit à la fois celui de la vision, de la croissance et de la responsabilité budgétaire. Notre objectif est évidemment de vous fournir une prestation de services d'une grande qualité. Comme vous allez pouvoir le constater, ce budget équilibré se veut des plus rigoureux. Malgré la hausse marquée de l'inflation, nous sommes parvenus à ne pas augmenter votre fardeau fiscal de manière considérable. Ce document vous permettra d'en savoir un peu plus, sur les grandes lignes du budget ainsi que sur les éléments du Plan triennal d'immobilisations 2022. Je vous invite à suivre nos communications via le site web, La Page municipale ainsi que la page Facebook afin de rester informés quant aux autres projets à venir. Nous souhaitons sincèrement que l'année 2022 soit celle du retour à la normale et de la joie de vivre dans notre belle municipalité.



Émilie Boisvert
Mairesse

TAUX DE TAXATION GÉNÉRAL

Taux de taxation général : 0,7730

BUDGET

DÉPENSES	2021	2022
Administration générale	615 848 \$	632 036 \$
Sécurité publique	298 023 \$	319 638 \$
Transport et voirie	455 106 \$	587 077 \$
Hygiène du milieu	288 456 \$	353 563 \$
Aménagement, urbanisme et développement	103 460 \$	95 450 \$
Loisirs et culture	491 833 \$	599 907 \$
Frais de financement	90 550 \$	84 072 \$
Total des dépenses	2 343 276 \$	2 671 743 \$

CONCILIATION-FINANCEMENT-AFFECTATIONS	2021	2022
Financement	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	116 890 \$	196 466 \$
Activités d'investissement	65 200 \$	522 694 \$
Affectations	(11 380) \$	(252 929) \$
Total des affectations	170 710 \$	466 231
Total des dépenses et affectations	2 513 986 \$	3 137 974 \$

REVENUS	2021	2022
Taxes générales	1 731 136 \$	1 773 028 \$
Taxes services municipaux (sur autre base)	300 607 \$	410 286 \$
Paiements tenant lieu de taxes	5 145 \$	5 645 \$
Transferts	197 703 \$	573 149 \$
Autres revenus	279 395 \$	375 866 \$
Total des revenus	2 513 986 \$	3 137 974 \$